

Réf: Dossier N° : 16676

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « IVOIRO -SUISSE D'ASSURANCE » en abrégé «ISA »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 9ème TRANCHE CNPS
LOT 736 ILOT 31, 25 BP 1509 ABIDJAN 25**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Août 2015, et enregistrés au CEPICI le 07 Septembre 2015, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IVOIRO -SUISSE D'ASSURANCE » en abrégé «ISA ».

Objet: La prise en charge medicale, les soins médicaux, ventes de matériels médicaux, micro assurance, micro finance, gestionnaire maladie et prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social: l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 9ème TRANCHE CNPS LOT 736 ILOT 31, 25 BP 1509 ABIDJAN 25

GERANT: Madame PEKOULA ANGE PATRICIA.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20816 du 07/09/2015 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7683 du 07/09/2015

Pour Avis

Le CEPICI

